



L'irrigation de la pomme de terre au Québec : état de la situation et tendances

Daniel Bergeron, M.Sc., agronome, conseiller en horticulture
MAPAQ, Centre de services agricoles de Québec
1685, boulevard Hamel Ouest, bureau RC-22
Québec (Québec) G1N 3Y7

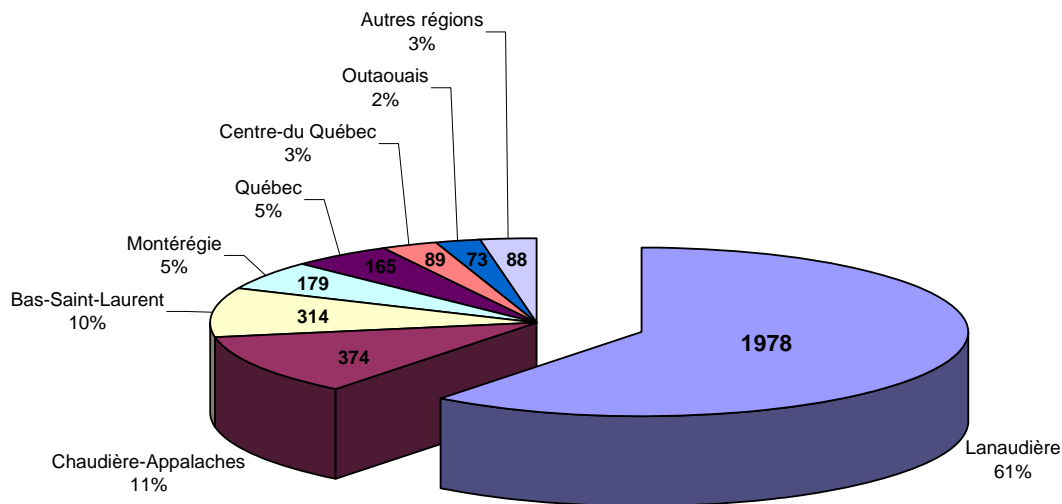
Téléphone : 418 643-0033, poste 1707

Télécopieur : 418 644-8263

daniel.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

1. SUPERFICIES IRRIGUÉES

Selon BPR Groupe-conseil (2003), les superficies en pomme de terre recevant des apports d'eau au début des années 2000 s'établissaient à 3 260 hectares. Ces estimations (Figure 1) avaient été faites à partir des données du Recensement fédéral de l'agriculture de 2001 et du Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec de 1998 (BPR Groupe-conseil, 2003).



* Les superficies sont indiquées en hectare (ha).

Figure 1. Superficies en pommes de terre recevant des apports d'eau par région administrative du Québec au début des années 2000 (BPR Groupe-Conseil, 2003)

Il s'est avéré difficile d'évaluer, en 2012, l'évolution récente des superficies en pommes de terre irriguées au Québec, les données de l'étude de 2003 de BPR n'ayant pas été mises à jour.

Toutefois, il a été possible d'estimer les valeurs actuelles en consultant des producteurs agricoles, des conseillers des principales régions productrices de pommes de terre ainsi que les représentants de fournisseurs d'équipements d'irrigation.

Les conditions climatiques observées au cours des dernières années ont forcé plusieurs entreprises à se doter de systèmes d'irrigation afin d'approvisionner adéquatement les marchés en pommes de terre de qualité. Pour certaines, il s'agissait d'une nouvelle technique de production, pour d'autres, d'ajout de superficies irriguées. Une chose est certaine : l'irrigation dans la pomme de terre au Québec est maintenant fort importante. En effet, en considérant les équipements acquis par les entreprises et les pratiques observées, ce sont maintenant plus de 5 300 hectares qui peuvent être irrigués dans la pomme de terre au Québec. Cela représente une augmentation d'au moins 2 000 hectares au cours des dix dernières années.

2. TECHNIQUES UTILISÉES

L'étude de BPR (2003) avait présenté l'importance des divers systèmes d'irrigation utilisés pour toutes les cultures confondues au Québec, sans mention spécifique à la pomme de terre. Les gicleurs étaient les plus utilisés, avec 50,1 % des entreprises, suivis par les canons avec 23,2 %.

Aujourd'hui, dans la pomme de terre, les canons enrouleurs se révèlent très populaires, mais des pivots et des rampes à basse pression font de plus en plus leur apparition dans les champs québécois. Une économie d'énergie et une meilleure efficacité de l'eau appliquée motivent les entreprises à opter pour ce type d'équipements.

3. RÉGIE DE L'IRRIGATION

L'irrigation de la pomme de terre exige des quantités importantes d'eau de qualité. Les entreprises qui ont commencé l'irrigation de cette culture ont vite fait de le constater. Il s'avère extrêmement important de s'assurer que les réserves en eau répondent à ces besoins, à défaut de quoi l'investissement consenti pour un bel équipement ne saura être rentabilisé.

Aussi, la pomme de terre est souvent cultivée dans des sols sableux. Ces sols risquent de favoriser l'infiltration de contaminants comme les pesticides et autres intrants agricoles de la surface du sol vers les couches profondes et la nappe d'eau souterraine. Une régie adéquate de l'irrigation s'avère donc absolument nécessaire afin de faire en sorte que les quantités appliquées tiennent compte de la capacité de rétention des sols en présence et des besoins de la plante.

L'irrigation aidera à obtenir des pommes de terre en quantité et de qualité. Il faudra toutefois veiller à ce que la régie mise en place soit adéquate pour atteindre une utilisation optimale de l'eau et un retour intéressant sur l'investissement.

Référence citée :

BPR Groupe-conseil. 2003. Analyse des questions d'approvisionnement en eau pour le secteur de l'agriculture – Province de Québec. Programme national d'approvisionnement en eau. Québec. 68 p.